

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction des Etudes, de la Programmation et du Patrimoine
Service Acquisitions et Recherches
13986

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 DECEMBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN**

**OBJET : Prise à location d'un local situé 99 avenue Clôt Bey 13008 Marseille destiné à
l'installation d'un espace accueil enfants.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué au patrimoine, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de sa politique sociale, le Département a envisagé la création d'un espace dédié à l'accueil provisoire de mineurs en attente de placement, projet nécessitant un lieu accessible et bien situé.

Des recherches de sites ont donc été entreprises et une offre à la location nous est parvenue. Il s'agit d'un local sis 99 Avenue Clôt Bey 13008 Marseille, appartenant à la SCI AVG.

Ce bien, de plain-pied, d'une superficie de 107 m² environ, est en très bon état. Il est composé de bureaux, d'une cuisine, d'une grande salle et de sanitaires. Il est climatisé et équipé d'une alarme. En outre, il dispose également de 3 places de parking en extérieur.

Le loyer annuel proposé, inférieur au seuil de consultation des Domaines, s'élève à 19 080 € charges et impôt foncier en sus. Le montant du loyer sera révisable annuellement. Le bail serait conclu pour 9 ans résiliable tous les 3 ans et sa prise d'effet pourrait intervenir à compter du 1er février 2020.

Compte tenu de l'intérêt que présente ce bien pour le projet départemental, sa prise en location constitue une véritable opportunité.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente, de prendre la délibération suivante.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

